

GALFINGUE

ECHO N° 36
Janvier 2024

**Un nouveau chef de corps à la tête du Centre de Première Intervention de Galfingue
(arrêté de nomination n°SPV/2023/0174 du 21 septembre 2023)**

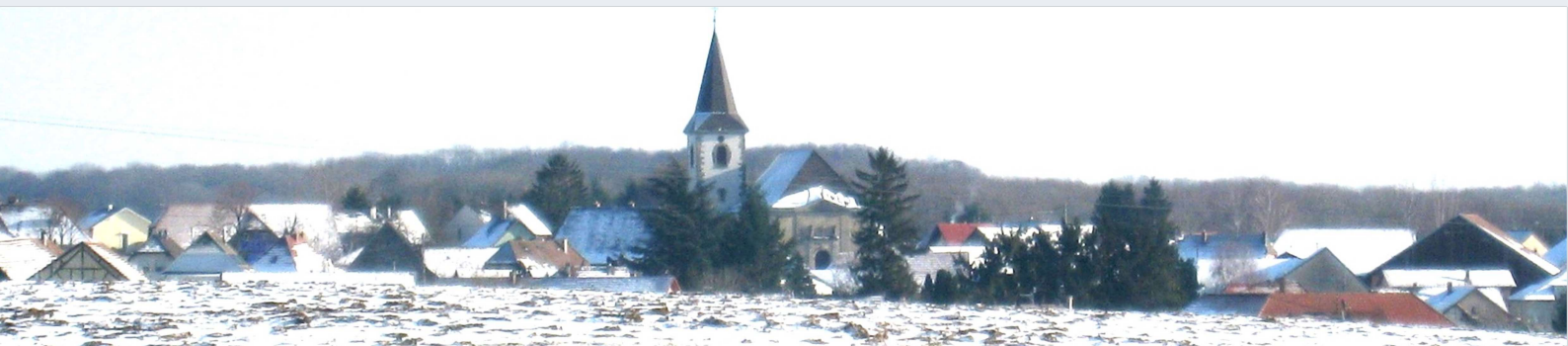


Sapeurs Pompiers Volontaires, de gauche à droite :

- Sébastien DUPONT, chef de corps ;
- Jérôme REIBEL, sapeur 2ème classe ;
- Jérémy MEYER, sergent chef ;
- Sébastien PABST, sapeur 2ème classe ;
- Damien GAUGLIN, caporal chef ;
- Lucille BITSCHENE, infirmière ;
- Michaël KABUSS, sergent chef.

Absents sur la photo :

- Catalina MARTIN, sapeur 2ème classe ;
- Ludovic EGLIN, adjudant chef.



LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguoises et Galfinguois,

Souvent sollicités, disponibles pour notre sécurité, bienveillants et serviables et bravant parfois le danger, nos Sapeurs Pompiers Volontaires de Galfingue méritent ce coup de projecteur porté à leur intention en page de couverture de notre édito de l'Echo, ne serait-ce qu'au regard du bilan 2023 qu'ils vous indiquent en page intérieure. C'est aussi l'occasion de vous informer que sur ma proposition, arrêtée par le M. Le Préfet du Haut-Rhin, le Sergent-Chef Sébastien DUPONT a été nommé à la fonction de Chef de corps communal de Galfingue à compter du 01 10 2023.

Je lui adresse mes plus vives félicitations pour cette nomination et en notre nom collectif, nous lui souhaitons bon courage dans cette mission noble au service des habitants de notre commune. Toute notre gratitude à son engagement et à celle des membres de notre CPI pour que continue de vivre notre corps local de Galfingue.

Dans le même temps, je remercie l'Adjudant-Chef Ludovic Eglin qui a assuré l'intérim pour la continuité de service de notre CPI après que l'Adjudante-Cheffe Joëlle Kiefer a fait valoir son droit à la retraite en septembre 2022. Si nous avons encore des pompiers à Galfingue à ce jour c'est grâce à Joëlle qui a mis toute son énergie à reconstituer et recomposer une équipe lorsqu'elle a repris la fonction de Cheffe de corps, il y a 17 ans. Nous ne pouvons que lui exprimer toute notre gratitude et nos remerciements pour ces années d'abnégation et de volontariat. J'ai souhaité le lui témoigner en la proposant au grade de lieutenant honoraire.

Cet hommage, je souhaite l'élargir à tous les soldats du feu de la nation si souvent meurtris et agressés dans leur action de secours aux personnes et à leurs biens, par des individus qui ne devraient plus avoir leur place dans notre société.

Tel que nous nous étions engagés à la faire dans notre profession de foi, nous mettons désormais à votre disposition une application mobile d'informations et d'alertes n°1 en France avec plus de 11 000 collectivités équipées (Mairies, Gendarmeries, Intercommunalités). Cette application est à télécharger sur votre smartphone et permettra à la commune de Galfingue de vous notifier en temps réel des alertes et informations utiles : c'est l'information qui va vers l'habitant ! Nous avons fait ce choix de communication à travers Panneau Pocket pour une dispense d'information instantanée utile, préventive et maîtrisée plutôt que par les canaux habituels de réseaux sociaux dont nous ne souhaitons pas cautionner les dérives. N'hésitez pas à nous faire vos retours

d'impression par mail. (voir détail et procédure dans cet édito)

2023 est désormais bien derrière nous avec son cortège de désolation, de désastre humanitaire et de terrorisme criminel. Mais 2024 se présente malheureusement dans la même veine avec une incapacité politique et j'ajouterai une incompetence déconcertante à faire naître un nouvel ordre mondial et des institutions à dépoussiérer, devenues totalement obsolètes et inefficaces. Ce monde de la technocratie dominante nous éloigne de jour en jour des décisions de bon sens qui devraient être prises mais que nous essayons, sans prétention, de faire valoir et de maintenir encore en vie dans notre monde rural. Nous nous y attelons et nous nous battons pour cela au quotidien, je peux vous l'assurer !

Ainsi votre municipalité poursuit ses engagements et va s'employer cette année à achever son offre d'équipements sportifs en complément de l'aire de jeux réalisée, par la réfection du terrain de tennis qui est définitivement arrivé en fin de vie. Nous espérons ainsi recréer une dynamique locale avec une cible « jeunes » mais également intergénérationnelle dans la pratique de ce sport.

Après la réfection totale des zingueries en 2013, l'ensemble des toitures mairie-école et presbytère nécessite également une sérieuse révision avec pour partie un changement de couverture devenue indispensable.

Bien entendu, 2024 verra l'achèvement du centre bourg avec la réalisation progressive de la future mairie et de la résidence Valériane, que vous pouvez suivre de façon journalière.

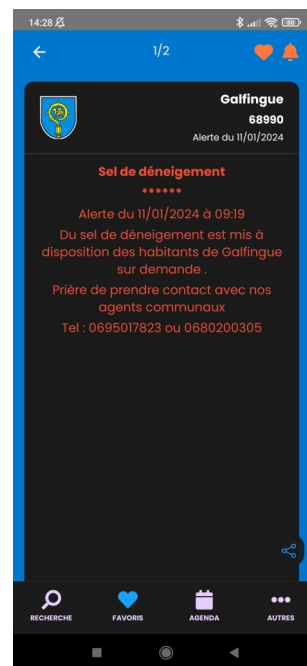
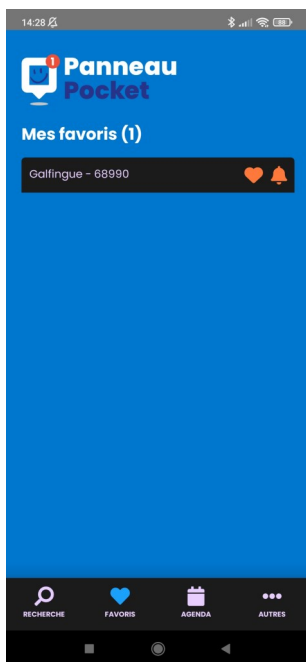
C'est avec beaucoup de plaisir que je vous rends compte de nos avancées et projets communaux. Je souhaite à chacune et chacun des projets aussi enthousiastes que ceux de la municipalité en 2024, mais qu'avant tout la santé nous préserve tous et que des jours plus lumineux fassent renaître un environnement de paix et de sérénité dans un monde qui en a tant besoin, au détriment de la cupidité, du complotisme et du radicalisme religieux.

Bonne année et bien sincèrement avec mes sentiments dévoués.

Votre maire, Christophe Bitschéné et l'équipe municipale.

« Nous ne voyons jamais les choses telles qu'elles sont, mais nous les voyons telles que nous sommes »
Anaïs NIN

*La mairie de GALFINGUE s'est équipée de PanneauPocket,
l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.*



PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéresse : les Communes et Intercommunalités qui l'entoure, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

La commune de Galfingue diffuse sur PanneauPocket des alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux à venir, évènements de la vie quotidienne et manifestations... L'administré reçoit les informations, depuis chez lui ou en déplacement, au travail ou en vacances.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 10 800 collectivités plus facile et plus sereine.

100% Française, PanneauPocket est N°1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité Élus-Administrés.

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité opérationnel de tranquillité publique.

Partenaires officiels :



Conseils municipaux

Comptes rendus succincts des Conseils Municipaux

Aperçu des délibérations votées depuis le 18 septembre 2023.

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2023

- ♦ Vacance du logement situé au 1er étage du presbytère, 11 rue du 25 Novembre 1944
- ♦ Convention « extra-scolaire » avec la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace pour la période du 01/09/2023 au 31/08/2024
- ♦ Office National des Forêts (ONF) programme 2023 des travaux d'exploitation
- ♦ Autorisation de signature d'une convention de servitude consentie à ENEDIS
- ♦ Personnel communal : modification de la délibération portant création d'un emploi permanent de Secrétaire Générale de Mairie
- ♦ Renouvellement du bail de chasse communale 2024-2033 : adoption de l'avis rendu par la 4C le 13 septembre 2023
- ♦ UGAP présentation de la proposition d'aménagement mobilier de la Mairie

SÉANCE DU 30 OCTOBRE 2023

- ♦ Renouvellement du bail de chasse communale 2024-2033 : agrément des candidatures et autorisation de signature de la convention de gré à gré

♦ Convention de mandat avec le S.I.A.E.P. pour l'acquisition, la mise en place, les réparations et l'entretien des poteaux d'incendie

♦ Finances : répartition des crédits des articles 6232,6234,6238

♦ Acquisition des parcelles n°72 et n°50 section 27

♦ Renouvellement de la convention « PROJET JEUNESSE »

♦ Adhésion de la communauté de communes de Sélestat et des communes de Boofzheim, Daubensand, Diebolsheim, Freisenheim, Herbsheim, Kogenheim, Rhinau, Rossfeld, Sermersheim et Witternheim à Territoire d'Energie d'Alsace (TEA)

♦ Création d'un emploi temporaire d'agent d'accueil

♦ Création d'un emploi permanent d'agent d'accueil

♦ Création d'un emploi permanent d'agent d'entretien

♦ Avenant de travaux modificatifs concernant la construction de la nouvelle mairie

♦ Approbation du rapport de la CLECT du 8 septembre 2023 concernant l'évaluation des transferts de charges pour la compétence IRVE

♦ Présentation des rapports annuels 2022 des différents syndicats et organismes.

Mairie de Galfingue
9 rue du 25 Novembre
68990 GALFINGUE

Courriel : mairie@galfingue.fr

Tél. Mairie : 03 89 81 99 12

Fax : 03 89 81 86 29

Tél. de M. le Maire : 03 89 81 85 39

www.galfingue.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 16 h à 19 h,
Mercredi de 10 h à 12 h,
Vendredi de 14 h à 16 h.

Veillez à bien respecter ces horaires pour permettre le travail du secrétariat

Heures de réception du Maire :

Le lundi sur rendez-vous.

Les adjoints se tiennent à votre disposition sur demande.

RAPPEL

L'intégralité des procès verbaux des séances du Conseil Municipal sont consultables sur le site Internet de la commune www.galfingue.fr

AUTORISATIONS D'URBANISME ACCORDÉES

BERNHARD Laurent, 32 rue Saint Blaise
Construction d'un carport (07/08/2023)

LECLERCQ Emmanuel, 9 rue des Près
Pose de panneaux photovoltaïques (29/09/2023)

MOINE Pascal, 2 rue du 25 Novembre
Installation d'une pergola en alu (04/08/2023)

THOUVENIN Jérôme 6 rue des Peupliers
Isolation des façades (03/10/2023)

FUCHS Mathieu, 32 rue Saint Gangolphe
Pose de velux (14/08/2023)

AB AVENIR, Rue des Vergers
Division en vue de construction (30/10/2023)

MAURER Aurélie, 18 rue des Vergers
Remplacement d'une clôture existante (03/10/2023)

KEMPF Maxime, 5A rue de l'Eglise
Création d'un auvent (05/10/2023)

CHERAY Philippe, 22 rue Beau Lieu
Ravalement de façade (31/08/2023)

CARREY Jean Christophe, 10 rue Gallenberg
Remplacement claustra (28/12/2023)

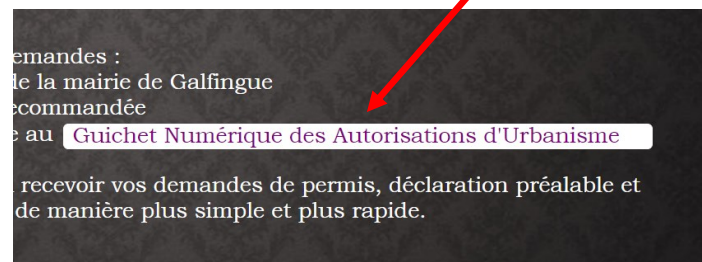
DEMANDES D'URBANISME

La commune de Galfingue en lien avec le service instructeur de la Ville de Mulhouse, a mis en place une instruction dématérialisée.

Vous pouvez déposer vos demandes de permis, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Vous avez donc 3 possibilités pour déposer vos demandes :

1. En déposant votre dossier complet à l'accueil de la mairie de Galfingue
2. En envoyant votre dossier complet par lettre recommandée
3. En transmettant votre dossier complet en ligne :



DOCUMENTS A FOURNIR AVANT ET APRÈS TRAVAUX AUTORISÉS

Vous venez de recevoir une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou permis d'aménager). Vous devez déclarer l'ouverture de chantier à la mairie (DOC). C'est un document signalant le commencement des travaux. Elle doit obligatoirement être adressée dès le début des travaux.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1992>

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager) pour réaliser des travaux et vos travaux sont terminés ? Vous devez effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux (DAACT). Elle permet d'informer la mairie de la fin de vos travaux. Vous attestez de leur conformité à l'autorisation d'urbanisme obtenue.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1997>



Le Maire ne peut délivrer une attestation de non-contestation de la conformité des travaux (document nécessaire lors d'une vente immobilière) que s'il a reçu une DOC et une DAACT dans le cas d'un permis de construire ou permis d'aménager, ou une DAACT dans le cas d'une déclaration préalable.

ETAT-CIVIL 2023

Naissances

- 20.10.2023 : Lilya Fatima TANSAOUI
Fille de Flora MELCHIOR et de Kamel TANSAOUI
- 23.10.2023 : Maël DUCOUP
Fils de Laura Elodie HEDJEM et de
Emmanuel Laurent François DUCOUP
- 27.11.2023 : Giulia Isabella Marie SBERNA BEUGLET
Fille de Maryline Bernadette Renée BEUGLET
Et de Joy SBERNA

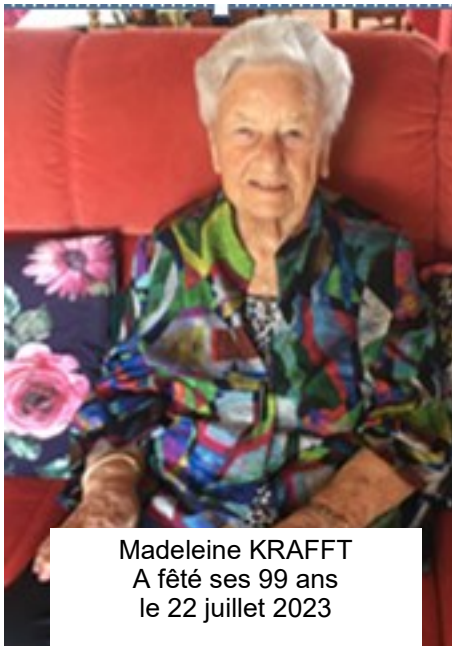


Décès

- 16.09.2023 : Vincent ZINK (78 ans)
28.11.2023 : Bernard SCHNEBELEN (82 ans)
03.02.2024 : Marie SCHNOEBELEN (93 ans)



Anniversaires 2023



Madeleine KRAFFT
A fêté ses 99 ans
le 22 juillet 2023

Ils ont également fêté leurs anniversaires :

Juliane BISCHOFF
85 ans le 1^{er} septembre 2023

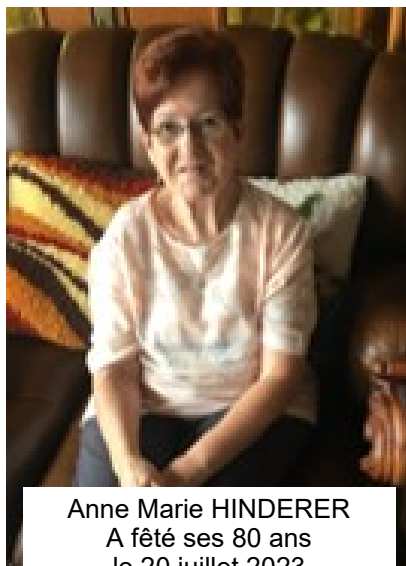
Yvette UNBERKANNT
85 ans le 7 septembre 2023

Clothilde KARRER
94 ans le 11 octobre 2023

Marie Thérèse SCHERRER
80 ans le 10 décembre 2023



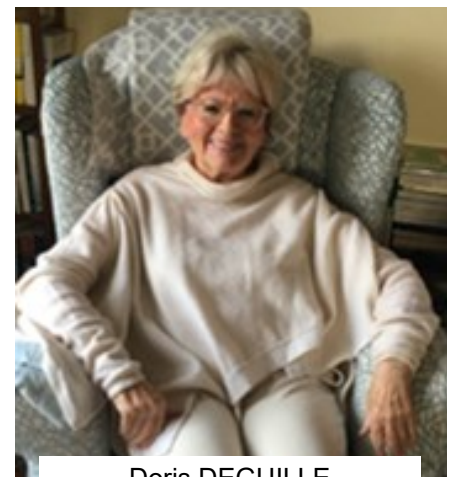
Marie Thérèse BOEGLIN
A fêté ses 91 ans
le 31 octobre 2023



Anne Marie HINDERER
A fêté ses 80 ans
le 20 juillet 2023

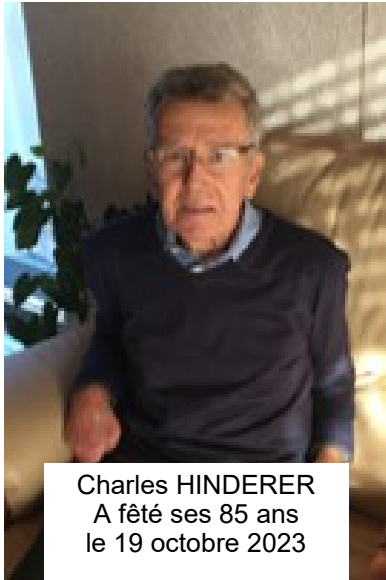


Marie France KESSLER
A fêté ses 80 ans
le 27 juillet 2023



Doris DEGUILLE
A fêté ses 80 ans
le 25 décembre 2023

Anniversaires 2023



Charles HINDERER
A fêté ses 85 ans
le 19 octobre 2023



Fernand PARMENTIER
A fêté ses 80 ans
le 22 novembre 2023



NOCES DE DIAMANT

Anne-Marie et Charles HINDERER

le 6 septembre 2023



Les couples ayant leurs noces d'or ou de diamant cette année 2024 peuvent contacter la mairie pour célébrer leur anniversaire de mariage.

Bienvenue aux nouveaux arrivants

M. RODRIGUEZ Florient et Mme BROCARD Audrey et leur fils Aloys
au 23H, rue du 25 Novembre

M. & Mme MESSARA Saïd et Stéphanie et leur fils Dalian
au 15 rue du Général de Gaulle

M. & Mme TUCCAR Alain et Caroline et leurs enfants Lena et Leny
au 13A rue Saint Blaise

Les personnes emménageant dans la commune sont encouragées à venir se déclarer à la Mairie et à s'inscrire sur les listes électorales.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un certificat de domicile.

Ephéméride 2024

80 ans

Nicole STRUB née le 11/03/1944
Roger SCIEUX né le 21/05/1944
Christine ENGLER née le 25/05/1944
Gérard BITSCHENE né le 09/11/1944

85 ans

Annette BINDLER née le 05/03/1939
Gilbert KELLER né le 05/04/1939
Sylvain HEIMERDINGER né le 08/10/1939

90 ans

Julien ERHART né le 04/05/1934
Michel RENAUD né le 14/12/1934

91 ans

Jorg HOFFMANN né le 11/02/1933

92 ans

Yvonne RIMLINGER née le 28/06/1932
Marie-Thérèse BOEGLIN née le 31/10/1932

95ans

Clothilde KARRER née le 11/10/1929

97ans

Mathilde MEYER née le 07/02/1927

99 ans

Julien BINDLER né le 31/01/1925

100 ans

Madeleine KRAFFT née le 22/07/1924

INFORMATIONS

Agenda 2024

Balayage mécanisé :

- Mercredi 24 avril
- Mercredi 22 mai
- Mercredi 31 juillet
- Mercredi 11 septembre
- Mercredi 09 octobre
- Mercredi 20 novembre



Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

Ramassage des encombrants (en vigueur depuis le 1er juin 2023)

Tous les 3e lundis du mois de : mars, juin, septembre et décembre (prochaine date le lundi 18 mars) **sur appel (maximum 3 jours avant la collecte)**

au numéro vert : **0 800 002 914**

Evènements 2024 à Galfingue :

6 avril : Loto

9 mai : Marche populaire

18 mai : Messe en plein air

25 mai : Journée citoyenne

9 juin : Elections européennes

12-13 octobre : Exposition artistique

28 novembre : Don du sang

6-7 décembre : Marché de Noël

**En 2024
on vote pour
l'avenir de
l'Europe**

**JE M'INSCRIS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES**

Jusqu'au 1^{er} mai 2024 sur elections.interieur.gouv.fr
Jusqu'au 3 mai 2024 en mairie ou par courrier

ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
2024

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

**LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Tulipes à Cœur 35^e édition

Ensemble, luttons contre les leucémies et l'infarctus du myocarde !

14, 15 & 16 mars 2024

6€ le bouquet

IRHT
87 Avenue d'Albich
6800 Mulhouse
03 89 64 18 19
soca-irht@gymco.fr
irht.fr

Carte passe-temps 2024

Mulhouse Alsace Agglomération (M2A) propose la carte Pass'Temps sénior à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus.



Les cartes Pass'Temps sont valables pour une année. Peuvent en bénéficier les séniors âgés de 65 ans et plus.

Gratuite, la carte peut être récupérée en Mairie en présentant une photo d'identité et un justificatif de domicile.

Elle permet de bénéficier de nombreux avantages durant toute l'année : des entrées gratuites au zoo et dans les piscines, des réductions pour les musées, les spectacles et les cinémas, des activités sportives et culturelles...

Elle est aussi une opportunité supplémentaire de se rencontrer et échanger.

Challenge Vélo m2A 2024

Mulhouse Alsace Agglomération vous accompagne dans vos déplacements professionnels et scolaires. En **mai 2024**, participez à la **4^{ème} édition du Challenge Vélo m2A**, une compétition entre entreprises, associations, collectivités ou encore entre classes.

L'objectif : parcourir un maximum de kilomètres à vélo pour faire gagner votre équipe !

L'occasion également d'encourager l'usage du vélo sur vos trajets quotidiens entre le domicile et le lieu de travail ou l'établissement scolaire. Un geste bon pour la planète et pour la santé !

Pour rappel en 2023, **123 structures professionnelles** et **115 classes** ont relevés le défi et **plus de 116 000 kilomètres** ont été parcourus à vélo !

Et si vous aussi vous relevez le défi ?

Pour en savoir plus : <https://challenge-velo.m2a.fr/>



J'adopte des poules



Dans le cadre de sa politique « déchets » 2030, m2A réitère le **samedi 8 juin 2024** la distribution de poules aux ménages volontaires. Cette année, ce n'est pas moins de 600 poules qui seront distribuées, à raison de deux par foyer. Une manière écologique de réduire vos déchets et manger des œufs frais !

Avec deux poules rousses dans son jardin consommant les déchets organiques du foyer, une famille de quatre personnes peut réduire d'un tiers le volume de sa poubelle et profiter de quelques 300 œufs frais par an.

S'agissant de l'accueil d'animaux vivants, seuls les foyers réunissant un certain nombre de pré-requis, dont le principal est l'équipement nécessaire à l'accueil et au bien-être des poules, pourront accueillir les gallinacés.

En savoir plus sur <https://www.m2a.fr/>

Réalisations et investissements 2ème semestre 2023

Avancement des travaux du centre Bourg



SEPTEMBRE 2023

Cours d'école : abattage d'un arbre devenu dangereux

Rue d'Illfurth : abattage d'arbres morts



OCTOBRE 2023

Journée de fleurissement avec la participation des scouts



NOVEMBRE 2023

Plantations de haies avec les chasseurs



DECEMBRE 2023

Arrivage de la nouvelle lame à neige subventionnée par m2A



2023 : Fin des travaux de remplacement en LED de l'éclairage public



Merci à la Collectivité européenne d'Alsace, à Territoire d'Énergie Alsace et à Mulhouse Alsace Agglomération pour les aides financières apportées.

Coût total de l'opération : 76 592€ HT
Subventions et aides reçues : 59 068.50€ HT
Coût supporté par la commune : 17 523.50€ HT

Economies d'énergie réalisées : 65MWh / an
Soit 3.75 tonnes de CO₂ en moins

Grâce aux subventions et vu les coûts de l'énergie, les travaux sont amortis en 1 année seulement !

Le système d'éclairage totalement en LED permet donc une économie d'énergie conséquente : la consommation du LED est faible, l'intensité lumineuse diminue au courant de la nuit, l'orientation de l'éclairage a été optimisée pour une pollution lumineuse significativement réduite. **C'est pourquoi le Conseil Municipal, lors de sa séance du 22 janvier 2023, a décidé de rallumer l'éclairage nocturne.**



ÉVÈNEMENTS



Samedi 30 septembre 2023
TERRE DE JEUX 2024 : J-300

Samedi 30 septembre 2023
Crémation de bûchers



En présence de Monsieur le Ministre délégué Olivier BECHT, Madame la Députée Charlotte GOETSCHY-BOLOGNESE et Monsieur le Sénateur Ludovic HAYE



Commémoration du
11 Novembre



8-9 DECEMBRE 2023 1er Marché de Noël de l'ALAG



10 DECEMBRE 2023 Fête de Noël des aînés



TERRE DE JEUX 2024

Depuis 2019, plusieurs actualités liées aux Jeux Olympiques ont été présentées sur le site internet de la Commune et discutées lors des séances du Conseil Municipal :

- ⇒ Le 16 décembre 2019, le Conseil Municipal a soutenu la candidature de m2A à l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » ;
- ⇒ Le 23 septembre 2022, Galvingue est labellisée à son tour « Terre de jeux 2024 »
- ⇒ L'été 2023, l'équipe municipale a parrainé Emmanuelle LUCAS pour le recrutement de porteurs de la Flamme Olympique qui n'a malheureusement pas été retenue ;
- ⇒ Durant l'année 2023, plusieurs événements se sont déroulés dans l'agglomération, notamment le relai multisport intercommunal le 30 septembre (voir page suivante).

Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 : nous y sommes !

Quelques dates à retenir pour être au plus proche de cet événement et vivre les jeux :

- ⇒ Le 2, 4, 8 et 9 avril dans m2A : Semaine Olympique et Paralympique (SOP) : C'est une semaine organisée dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes, en mobilisant la communauté éducative, les clubs et les collectivités territoriales autour des valeurs citoyennes et sportives.
- ⇒ Mercredi 17 avril : J-100.
- ⇒ 26 juin 2024 : Passage de la Flamme Olympique à Mulhouse
- ⇒ 14 juillet au 3 août : Camp d'entraînement Panam Sport Org.
- ⇒ 26 juillet au 11 août : Jeux Olympiques 2024 (Fans zone itinérante dans l'agglomération)
- ⇒ 11 au 26 août : Camp d'entraînement Paralympique
- ⇒ 28 août au 8 septembre : Jeux Paralympiques

Tenez-vous informés à l'approche de ces dates, des manifestations sont en cours d'élaboration dans l'agglomération à l'occasion de ces moments spéciaux.



TERRE DE JEUX 2024

Le samedi 30 septembre 2023, à l'occasion de la journée JO-300 (300 jours avant l'ouverture des JO), 39 sportifs (dont les candidats porteurs de flamme) du territoire se sont relayés vers le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) à Mulhouse. 8 circuits reliant les 39 communes de m2A ont ainsi été dessinés pour l'occasion.

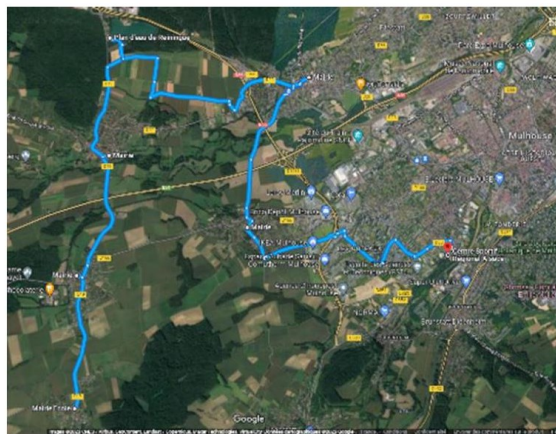
Galfingue a été le départ du circuit n°3 composé de 6 étapes. Emmanuelle LUCAS a relié Galfingue à Heimsbrunn où un sportif du village voisin a pris le relais.

Les coureurs se sont vus accueillir par une haie d'honneur notamment composée de 8 athlètes de haut niveau. La célébration du J-300 s'est poursuivie au CSRA par une cérémonie officialisant le partenariat entre m2A et Panam Sports Organization (PSO).

PSO est la plus grande délégation à venir s'entraîner en France. Celle-ci regroupe 31 comités olympiques et paralympiques d'Amérique du Sud. Labellisée « Terre de Jeux 2024 », Mulhouse Alsace Agglomération est le 2e Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) de France.

Circuit n°3 : Galfingue – CSRA

- Etape 1 : Galfingue
- ↓
- Etape 2 : Heimsbrunn
- ↓
- Etape 3 : Reiningue (Mairie)
- ↓
- Etape 4 : Reiningue (Plan d'eau)
- ↓
- Etape 5 : Mairie Lutterbach
- ↓
- Etape 6 : Morschwiller-Le-Bas



Les communes de Galfingue et Heimsbrunn sont jumelées avec le comité olympique de Saint-Kitts-et-Nevis. Ce jumelage est une marque d'union entre les 39 communes de m2A et les 31 comités sud-américains de PSO.

Environnement

Suivez-nous sur notre site : www.galfigue.fr
A lire encore en ligne : conseils n°2 d'automne

Les dernières nouvelles ...

Commune Nature

Si nous n'avons pu obtenir le niveau bonus réservé à quelques communes très novatrices, notre commune garde avec fierté le label des « 3 Libellules » qui traduit bien notre volonté de poursuivre nos efforts en matière de protection de la biodiversité et de gestion de l'eau. La cérémonie de remise des récompenses, qui a eu lieu le 30 novembre 2023, valide le travail, au quotidien, de tous ceux qui s'impliquent dans cette action, comme dans l'actualité qui suit.

ILOT'DiversiT (suite ...)

Avec la Fédération départementale des Chasseurs du Haut-Rhin, la commune s'est

portée à nouveau candidate pour recevoir et planter un kit « ilots buissonnants bas » composé de prunellier, troène des bois, camérisier à balai, viorne aubier.

Ces petits arbustes ont été plantés, avec la 1^{ère} neige, en novembre 2023 dans la continuité des précédents, en bordure du verger communal. L'entretien est à la charge de la commune et leur développement est surveillé avec attention. Tous ceux qui ont été plantés l'année dernière ont bien repris.



A disposition à la décharge verte : des copeaux pour protéger et garder l'humidité des plantations

La commune a fait l'acquisition d'un broyeur permettant de traiter en copeaux les déchets verts que vous apportez. Il y aura une zone dédiée aux branchages convenant à ce type de broyage. En raison des intempéries, il faudra attendre le printemps pour récupérer ces copeaux pour votre usage personnel en veillant à vous présenter **dans les créneaux d'ouverture** de la décharge verte.

Cependant, si vous faites de la taille avant, vous pouvez d'ores et déjà contacter nos ouvriers communaux pour qu'ils vous accueillent dans la zone dédiée (sachant que les branches ne doivent pas dépasser 10 cm de diamètre)

Si vous avez des souches à évacuer, contactez également nos agents communaux pour les évacuer correctement.

Pensez à bien respecter les consignes du dépôt vert pour favoriser son entretien.



DÉPÔT COMMUNAL DE DÉCHETS VERTS DE GALFIGUE	
SONT AUTORISÉS :	SONT INTERDITS :
<ul style="list-style-type: none">✓ Branchages et résidus de taille✓ Gazon✓ Feuillages✓ Déchets de jardin et de végétaux	<ul style="list-style-type: none">✗ Dépôt de tout autre matériaux✗ Sacs plastiques✗ Végétaux issus d'activités professionnelles✗ Souches d'arbres
Accès exclusif aux habitants de la Commune de Galfigue.	Accès interdit aux professionnels
<small>Tout contrevenant s'expose à des poursuites en application des dispositions suivantes : * Articles R. 632-1 et R. 635-8 du Code Pénal * Articles L. 541-1 à 541-48 du Code de l'Environnement * Arrêté municipal n° 28/2013 du 18 octobre 2013.</small>	



Taille des haies

Conformément à notre charte, la commune s'est engagée à entretenir les km de haies plantées au cours des nombreuses années passées. Cela se traduit par une taille à réaliser tous les 2 ans, et, impérativement, avant le 15 mars, début des nidifications. Ce travail nécessite d'intervenir sur des parcelles agricoles privées et les propriétaires concernés en sont avertis. C'est l'entreprise Barth Schneider qui a été sollicitée pour l'exécution technique.

Une réflexion a été menée pour améliorer les modalités de cette taille indispensable pour la bonne croissance des essences plantées tout en respectant au mieux ces milieux riches en espèces animales. La nouveauté de cette année est aussi la récupération maximale par broyage pour obtenir des copeaux, par nos ouvriers communaux sur les zones accessibles au matériel communal. C'est un travail laborieux mais qui permettra de récupérer les éléments nécessaires au paillage des espaces plantés et ainsi limiter les pertes d'eau et protéger les végétaux.

Nous pouvons certainement faire encore mieux en tenant compte de l'évolution climatique et nous y travaillons...

Tri des déchets

Félicitations aux galfringuois, car les retours de contrôle aléatoire du contenu des poubelles jaune et brune donnent entière satisfaction !!

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le focus doit être fait en plus sur les biodéchets et notamment les déchets alimentaires.

Ce que dit la loi...

Les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets et :

-soit une valorisation sur place ;

-soit une collecte séparée des biodéchets pour en permettre la valorisation et, notamment, favoriser un usage au sol de qualité élevée.

Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique également à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets.

Concrètement il s'agit, pour nous, de ne plus déposer les biodéchets dans la poubelle brune.



Pour répondre à vos interrogations, rendez-vous sur le site ecologie.gouv.fr/biodechets

Comment et pourquoi le faire ?

Sur les conseils de Joëlle : Faire du compostage ...

Il s'agit, en effet d'encourager au compostage à domicile et il y en a déjà beaucoup d'entre vous qui le font, sans attendre une loi y obligeant.

L'idéal est de posséder un composteur : pour cela, il sera possible d'en faire la demande de réservation à partir de mars 2024 au SIVOM (rupture de stock actuellement) pour la somme de 15 euros.

Rendez-vous sur le site : jetermoins.mulhouse-alsace.fr rubrique compostage et jardinage

Il est possible de fabriquer, pour les plus bricoleurs d'entre nous, son propre bac à compostage. Un atelier pourrait être ainsi proposé (maximum 10 inscrits) lors de la journée citoyenne.

Les secrets d'un bon compost ... (suite à lire sur notre site !)

Sans oublier bien sûr que nous avons la chance d'avoir une zone communale de déchets verts et nous étudions la possibilité de prévoir une partie dédiée strictement au compostage.

Parmi les 150 domaines d'interventions pour lesquels les gardes champêtres sont habilités à intervenir, **la prise en charge d'animaux domestiques ou assimilés** occupe une part très importante de leur temps de travail.

Nous profitons de la parution de votre bulletin communal pour faire un point sur quelques réglementations relatives à « nos amis les bêtes ».

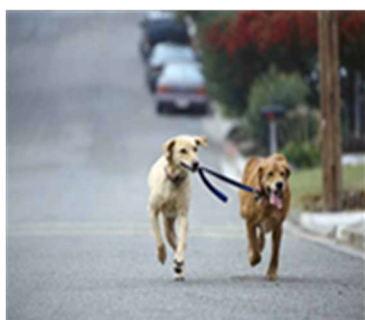


Nous détaillerons plus explicitement la réglementation pour les chiens et les chats qui sont les animaux domestiques les plus proches de l'homme. Ensuite, nous aborderons celle des autres animaux domestiques, dont ceux dits de rente et les NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie).

Pour les chiens : Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

• **Les promenades :**



- **en ville** : tout chien doit être tenu en laisse (article 99.6 du Règlement Sanitaire Départementale)
- **en campagne ou forêt** : afin d'éviter tout dérangement lors de la période de mise bas du gibier, tous les chiens devront être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin (arrêté du 31 juillet 1989, article 1^{er}). Pour le reste de l'année, se reporter au 1^{er} point sur les divagations



Pour les chats : Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

(Article L. 211-23 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

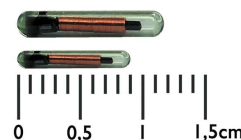
Pour les autres animaux domestiques ou assimilés (bovins, moutons et chèvres, chevaux, oiseaux, NACS etc...)

Ils sont considérés en divagation lorsqu'ils ne sont plus sous la surveillance effective de leur propriétaire ou détenteur (articles L.211-19-1 à L.211-21 du Code Rural)



Attention : En cas d'absence d'identification, tout animal en divagation, capturé, sera transféré vers une fourrière désignée par la commune (carnivores domestiques), ou placé dans un endroit de dépôt (autres animaux)

Le principal intérêt de l'identification par tatouage ou puce électronique est de retrouver votre animal en cas de perte, de fugue, de vol ou de décès.



Puce électronique

- **Les chiens et chats** : Le propriétaire ou détenteur d'un animal enregistré au fichier national d'identification est tenu de déclarer auprès du gestionnaire, ICAD, le décès de l'animal et **les changements d'adresse, de numéro de téléphone, ou de propriétaire.**
- Pour **les équidés**, l'identification par puce électronique est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2008 (article L.212-9 du Code Rural)
- **les NAC**, L'identification de ces nouveaux animaux de compagnie est particulière, car il existe en fait plusieurs types de NAC. L'arrêté du 10 août 2004 impose l'identification de certaines espèces (ex : vison, moufette, tortues terrestres, perroquets, etc...).



Marquage auriculaire

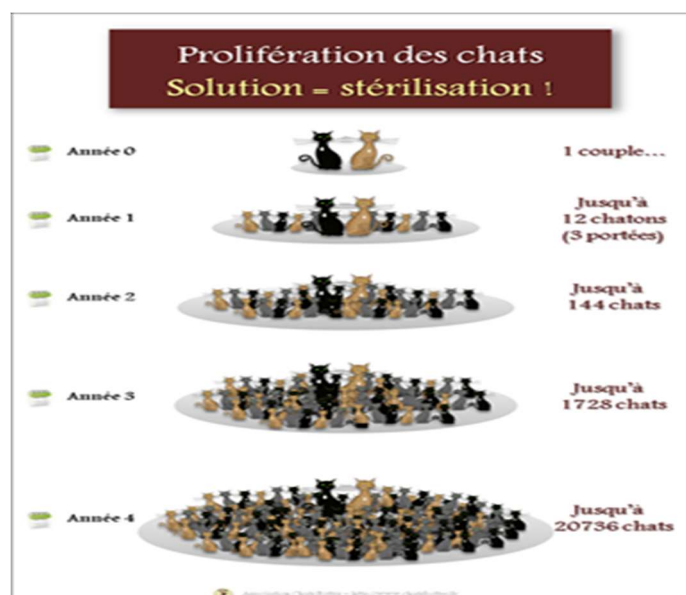
Tous les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins, et porcins) sont également soumis à des règles d'identification plus ou moins fines (marquages auriculaires, tatouages).

Grâce à ces identifications, les propriétaires peuvent également être identifiés via la Chambre d'Agriculture en cas de divagation.

Afin d'éviter toute prolifération d'animaux indésirables, **le dépôt de nourriture** doit s'effectuer dans un endroit clos.

Le nourrissage des animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons est interdit. (Article 120 du Règlement Sanitaire Départemental)

La stérilisation est le meilleur moyen pour lutter contre la surpopulation animale et la multiplication des chats harets.



Pour plus d'informations :

Brigade Verte (7j/7) : 03.89.74.84.04 www.brigade-verte.fr

À L'ÉCOLE...

Rentrée des classes



Visite au musée de Galfingue Jeudi 19 octobre 2023, les élèves de grande section, de CP et de CE1 sont allés à pied visiter le musée.

Ils ont été chaleureusement accueillis par Maurice FISCHESSE, sa sœur Marie-Paule et Armande.

Les enfants ont bénéficié d'une visite guidée parmi les objets d'autrefois et les souvenirs de nos hôtes. Les outils et les ustensiles du quotidien témoignent encore d'une vie plus simple, plus rude et plus en lien avec le monde rural : gaufriers, fers à repasser, moulins à café...

Les élèves ont pu passer dans une ancienne salle de classe et une chambre à coucher. Ils ont admiré et touché des tracteurs et des vespas, des landaus et des luges en bois.



Ils ont également écouté Maurice présenter le travail de marqueterie qu'il réalise avec passion. Cette riche visite s'est achevée par une distribution de bonbons.

À L'ÉCOLE...

Noël



... AU PERISCOLAIRE

Saint-Nicolas, lundi 4 décembre
Salle polyvalente de Galfingue



Il y avait environ 120 personnes qui ont participé à ce moment convivial.

Un spectacle "Kalinka, la petite fille des neiges" à été proposé par Laetitia Henry de la compagnie Cicadelle

Avant cela, les enfants inscrits aux périscolaires ont pu déguster un bon manala, un chocolat chaud ainsi que de succulentes friandises.

Comme chaque année toute l'équipe était ravie de pouvoir passer ce temps avec les familles.

...AU PERISCOLAIRE

Partenariat avec l'institut
Saint-André de Cernay

Une fois par mois nous accueillons 4 enfants et deux éducatrices de l'institut afin de créer du lien de confiance entre les enfants d'horizons différents.



Nous envisageons de proposer plusieurs temps conviviaux encore durant l'année tels que: soirée jeux de société en famille, soirée ateliers parents-enfants, fête de fin d'année, etc...




DEMANDE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE

Besoin d'un mode d'accueil
les midis et après l'école ?

Pour l'année scolaire 2024/2025,
pour les écoles maternelle et
élémentaire de
Heimsbrunn et de Galfingue,
contactez l'accueil
périscolaire du territoire
clsh.heimsbrunn@mouvement-rural.org
pour obtenir le dossier
de DEMANDE d'inscription

Une réponse sera transmise aux familles
dès que possible
(aux alentours d'avril-mai 2024)

 Cette démarche
ne vaut pas inscription



Alsh Hiver 
du 26/02 au
01/03/2024 à
Heimsbrunn

Une semaine avec pour thème :
Amitié & Partage

Grand jeux, jeux coopératifs et
collectifs, création d'une fresque
de l'amitié, rencontre avec la
maison de retraite, ateliers
culinaires, échanges postaux
avec d'autres enfants, etc...





Ateliers de médiation avec le cheval

A l'écurie Hanser, à côté du 2 rue de Hochstatt à Galzingue

Qu'est-ce que l'équicie ?

L'équicie c'est le premier métier de la médiation animale qui a été reconnu en 2014. Je développe des ateliers de médiation pour les personnes en situation de handicap avec des difficultés passagères ou durables. Mais également pour les personnes qui sont simplement désireuses de **rencontrer le cheval autrement**.

La démarche est différente de celle des centres équestres. Le but des ateliers n'est pas d'apprendre à monter à cheval ou de perfectionner sa technique équestre, mais s'orienter davantage vers une **approche relationnelle** et une rencontre avec le cheval.

La notion de **prendre soin** est essentielle quand on part à la rencontre des chevaux. Prendre soin du cheval, prendre soin de l'autre et surtout prendre soin de soi.

Karma



Pourquoi le cheval ?

Le cheval va réagir en **miroir** en fonction de notre comportement, de la manière dont nous allons l'aborder.

Le cheval nous accueille comme on est, il n'a pas d'apriori. Le feedback du cheval va mettre en lumière notre **langage du corps**

Le cheval stimule, motive et facilite la circulation d'informations.

L'équicien, par son observation des comportements de l'équidé et de la personne, met en mots ce qu'il perçoit, pose des hypothèses et propose des moyens adaptés au projet de la personne, en les ajustant sans cesse.

Pour entrer en relation avec lui, le cheval nous invite à être présent, conscient de chacun de nos gestes, nos attitudes, nos intentions et de nos émotions au moment où nous les vivons. Il nous aide à améliorer la **conscience de soi**.

Des séances régulières sont proposées tout au long de l'année, en groupe ou en individuel, afin d'atteindre les objectifs fixés ou de se faire du bien.

Des matinées équicie sont organisées durant les vacances scolaires pour découvrir des activités adaptées à tous et entrer dans le monde merveilleux des chevaux.

Qui allez-vous rencontrer ?



Marthe

Cor

Je suis ergothérapeute et j'accompagne des enfants porteurs de handicap depuis 2017.

J'ai toujours été intimement persuadée que les chevaux peuvent **apporter du plaisir** aux gens par leur nature attentive et curieuse.

Je me suis formée, à l'Ecole Européenne d'équicie de 2019 à 2023, pour proposer des ateliers qui favorisent l'évolution de tous les participants dans un contexte de **bien-être** et de **sécurité** pour les humains comme pour les chevaux.

Equinoxe



Restez informés des différentes activités proposées en jetant un œil sur ma page Facebook.

Me contacter ?

 Equit.accueil@gmail.com

 <https://www.facebook.com/equitaccueil>

 06.51.50.68.86

 Ecurie Hanser 2 rue de Hochstatt 68990 Galzingue

Zoom sur ... Le métier d'assistante maternelle agréée

Qu'est ce qu'une assistante maternelle agréée ? On en parle le plus souvent sous l'appellation de « nounou », de « gardienne »... C'est une personne, majoritairement une femme, qui accueille des enfants, chez elle, en ayant obtenu au préalable un agrément (autorisation officielle d'exercer ce métier) par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), service de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

L'accueil chez une assistante maternelle

Elle peut accueillir des enfants de moins de 3 ans en journée tout comme des plus grands pour les mercredis, les vacances scolaires et sur les temps périscolaire (matin, midi et soir).

Elle propose des comptines, histoires, bricolages, ateliers cuisine et de nombreuses activités sensorielles. Elle peut également participer aux animations du Relais Petite Enfance et aux sorties extérieures afin de développer ses compétences de professionnelle de la Petite Enfance.

Elle aménage son lieu de vie en créant un cadre sécurisant et confiant pour accueillir les enfants et leurs parents.

Elle est attentive aux besoins et aux soins des enfants et adapte sa pratique en fonction des capacités, du rythme et du développement propre à chacun.

Elle peut préparer les repas, et met à disposition un espace de sieste individuel.

Elle est autorisée à accueillir jusqu'à 6 enfants dont 4 de moins de 3ans, ce qui permet aux enfants d'évoluer ensemble.

Qualités de l'assistante maternelle

Elle veille à leur bien-être affectif et participe à leur éveil et développement. Les assistantes maternelles sont des professionnelles de la petite enfance reconnues pour leurs qualités : souplesse, créativité, autorité bienveillante, empathie, capacités relationnelles et organisationnelles, discrétion et qualité d'écoute.

Comment devenir assistante maternelle agréée ?

Pour exercer ce métier, il faut obtenir un agrément de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) (anciennement Conseil Départemental) qui évalue si la candidate et son environnement offre de bonnes conditions d'accueil de l'enfant. Elle vérifie la capacité de la personne à prendre en

compte l'intérêt de l'enfant accueilli et les attentes des parents. La candidate suit une formation obligatoire de 120 heures financée par la CEA (développement de l'enfant, premiers secours et démarches administratives et juridiques).

Les avantages du métier :

Elle peut, au démarrage de sa profession, prétendre à des aides financières de la CAF (prime à l'installation, prêt à taux zéro).

Elle organise son activité professionnelle le plus souvent à domicile (ou en maison d'assistante maternelle). Elle a la possibilité de choisir son temps de travail (afin de concilier sa vie personnelle et professionnelle) tout en s'adaptant aux contraintes des parents, si besoin.

Elle bénéficie d'un régime fiscal favorable. Comme tout salarié, elle accède à la formation continue.

L'agrément permet à l'assistante maternelle d'avoir un travail déclaré, des cotisations sociales ouvrant des droits à l'assurance maladie, à la retraite et à l'assurance chômage.

La rémunération de l'assistante maternelle est composée d'un salaire de base négocié avec chaque employeur. A celui-ci s'ajoutent diverses indemnités : indemnités d'entretien, de repas, kilométriques et congés payés.

L'assistante maternelle agréée, bénéficie d'un accompagnement et d'un soutien dans sa pratique professionnelle par la présence des Relais Petite Enfance et des professionnelles de la Protection Maternelle Infantile.

Contraintes

Être assistante maternelle est un projet qui ne s'improvise pas, il doit être réfléchi. C'est un véritable choix personnel qui engage sa famille. C'est un travail qui demande de l'investissement et une attention au quotidien.

Qu'est-ce qu'un Relais Petite Enfance ?

Le Relais Petite Enfance (RPE) anciennement Relais assistantes maternelles (RAM) est un lieu d'information et de rencontres, gratuit (et libre) à destination des assistantes maternelles, des gardes d'enfants à domicile, des parents et bien évidemment des enfants.

Zoom sur ... Le métier d'assistante maternelle agréée

Pour vous parents, le Relais Petite Enfance vous :

- ✓ Informe et accompagne sur l'offre d'accueil existante sur le territoire : assistantes maternelles, garde enfant à domicile, crèches...
- ✓ Vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif pour votre enfant en fonction de vos besoins_
- ✓ Aide à préparer l'accueil de votre enfant
- ✓ Facilite la mise en relation avec les assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI, service de la CEA) en transmettant la liste sur le territoire
- ✓ Vous accompagne dans les démarches administratives, les aides financières, les droits et devoirs du particulier employeur
- ✓ Vous accompagne tout au long de l'accueil, dans l'approbation de votre rôle de particulier employeur

Pour les enfants, le Relais Petite Enfance propose :

- ✓ Des ateliers d'éveil dans un espace ludique aménagé pour le tout petit
- ✓ Des sorties pédagogiques favorisant l'éveil, la découverte de lieux artistiques et culturels et des rencontres

Pour vous assistantes maternelles et gardes d'enfant à domicile, le Relais Petite Enfance vous propose:

- ✓ Une écoute, des échanges, un soutien dans la pratique professionnelle lors d'entretiens individuels ou rencontres collectives
- ✓ Des ateliers d'éveil variés dans différents lieux (relais, crèches, musée, bibliothèque, orchestre symphonique, sortie nature...)
- ✓ Des temps festifs : pique-nique, fête de fin d'année, fête d'été, spectacle....
- ✓ Des informations générales sur le statut, les droits et devoirs salarié-employeur
- ✓ Des formations (enfant, relation employeur, activités...)



Adeline, Isabelle et Mélanie vous accueillent, sur rendez-vous, à Morschwiller-le-Bas et à Mulhouse:

Relais Petite Enfance Morschwiller-le-bas : Adeline VINCENT

22 rue de la 1ère Armée Française, 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS
03.89.31.15.15

mail : relaism2a.m@mulhouse-alsace.fr

Relais Petite Enfance des Franciscains : Mélanie FRANCK et Isabelle ROBIN

19 rue des franciscains 68100 MULHOUSE
03.89.66.70.06/03.89.66.70.07

mail : relaism2a.m@mulhouse-alsace.fr



L'APEGH (Association Pour les Enfants de Galfingue et Heimsbrunn), créée en 2019 est composée de parents des deux villages.

Son objectif premier est de divertir à travers l'organisation d'évènements ouverts à tous les enfants : kermesse, soirée halloween, après-midi jeux, mais aussi par le financement de sorties ou matériels pour les enfants.

Des fonds sont récoltés lors des différentes manifestations, mais aussi lors de vente de produits.

Les derniers évènements proposés par l'Apegh :



- Une kermesse au mois de juin, pour tous les enfants de Galfingue et Heimsbrunn, avec la participation des associations des deux villages.

- Une soirée Halloween, avec maquillage des enfants, repas, activités. Merci encore pour le super accueil que le village a réservé aux petits monstres !



- La tenue d'un stand au marché de Noël de Heimsbrunn avec la vente de bredelas réalisés par les mamans, mamies mais aussi par les élèves de l'école ! Les enfants ont pris plaisir à participer à une enquête sur le marché de Noël avec la complicité des exposants. Un petit cadeau offert par l'APEGH est venu finaliser leur participation au jeu.

Sur l'année 2022/2023, l'association a pu faire un don au club des ados pour leurs sorties, commander du matériel pour le RPI (matériels de sport, cerceaux, ballons..Etc..), acheter des livres, et financer un spectacle pour les classes de Galfingue.

Nous souhaitons pouvoir financer d'autres actions ou sorties cette année, pour le plus grand plaisir des enfants. Mais pour cela, nous avons besoin de bénévoles.

Notre prochain grand évènement : la Kermesse, date et informations à venir très prochainement sur les panneaux d'affichage. Nous espérons pouvoir compter sur votre générosité (lot pour la tombola, tenue d'un stand, présence à l'évènement...).

Si vous souhaitez aider l'association ou simplement passer un bon moment, contactez Peggy RAUB au 06 10 15 89 58.



Conseil de Fabrique—Actions pour les enfants

Le Conseil de Fabrique vous adresse pour cette nouvelle année, ses vœux les plus chaleureux à vous ainsi qu'à vos proches.

Comme tous les ans, nous avons lancé un appel aux dons pour la participation aux frais de chauffage et d'entretien de notre église.

Nous tenons à remercier les différents donateurs. Nous avons eu le plaisir de compter sept nouveaux donateurs.

Quelques dates à retenir pour cette nouvelle année, auxquelles vous êtes cordialement invités ;

- Le 18 mai 2024 : messe en plein air au jardin du Presbytère.
- En septembre : marche autour de Galfingue ; découverte de l'histoire des calvaires et des chapelles... (date à définir).

Un reçu fiscal pour vos dons vous sera adressé sous peu. Un grand Merci à vous pour votre contribution et votre générosité.

Bien à vous,

André JELGER ainsi que l'ensemble du Conseil de Fabrique.



Action pour les résidents de la Maison de retraite à Heimsbrunn, participation à la messe, animations et remise d'un petit présent décoré par les enfants à chaque personne



Réalisation d'un nid d'oiseau en guise de couronne de l'Avent

Fabrication d'anges pour le sapin



Les contes de Noël de concert avec le marché de Noël, animation musicale et goûter



Opération brioches 2023

Opération brioches 2023

Un grand Merci à vous tous pour votre accueil et votre générosité en faveur de cette action, qui est le soutien aux personnes en situation de handicap.

Cette aide à l'ADAPEI Papillons Blancs est destinée à réaménager et rénover les espaces de prise en charge du service d'accueil de jour.

Grâce à vous, nous avons pu remettre la somme de 1095 € à l'Association pour 210 brioches vendues. Merci pour votre solidarité.

L'équipe des bénévoles

Contact : Régine KARRER au 03.89.81.81.37



ALAG—Mot de la présidente

L'ensemble du comité de l'ALAG vous présente, ainsi qu'à vos proches, tous ses vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, joie et santé. Nous tenons à vous remercier pour votre participation aux différentes activités tout au long de l'année.

- La section gym avec ses 30 membres qui assurent à chaque cours,
- La section marche avec ses 44 membres qui arpentent les sentiers de notre commune,
- La bibliothèque avec ses lecteurs qui entretiennent leur imaginaire ou plongent dans de grands frissons
- Le Don du sang et ses donateurs, qui aident les malades

Nous restons à l'écoute pour toute nouvelle activité que vous voudriez nous proposer.

C'était avec un immense plaisir que nous avons inauguré notre 1^{er} Marché de Noël.

Les fêtes de Noël sont des moments de réjouissance avec un supplément d'âme et de magie. Elles constituent un moment de pause dans le rythme de nos semaines chargées. Ce marché de Noël, c'est d'abord le rêve de Sarah Witz, c'est aussi la ferveur et l'engagement de tous les membres de l'ALAG.

L'ensemble du comité tient à remercier : l'accueil de Maurice et Armande, la mairie de Galvingue pour le soutien technique et le sapin de Noël, Joëlle et Michaël pour leur aide, la Mairie de Morschwiller pour le prêt des chalets, les scouts de la 1^{ère} Mulhouse pour leurs bonnes crêpes, la boulangerie Riclin, Mme Juncker Christine pour les potirons, les exposants, toutes les personnes qui nous ont apporté leurs aides et surtout Merci à vous d'être venu.

Lucas Emmanuelle
Présidente du Comité ALAG

Calendrier 2024

Assemblée générale : Lundi 11 mars 2024 à 19h30, salle polyvalente

Marche populaire : Jeudi 9 mai 2024

Exposition artistique : 12 et 13 octobre 2024

Don du sang : 28 novembre 2024

Marché de Noël : 6 et 7 décembre 2024

Section gym



La section gym vous propose 2 séances de renforcement musculaire:

- Séance renforcement adapté : mardi de 14h15 à 15h30
- Séance renforcement musculaire : mardi de 19h à 20h15

Les cours sont donnés par Michaël.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez vous présenter au cours de votre choix. De janvier à fin juin, la cotisation ALAG de 15€ vous sera demandée et 2 chèques de 35€ : l'un sera encaissé de suite, le dernier sera encaissé courant avril.

Vous pouvez également vous inscrire pour le dernier trimestre en avril afin de reprendre un peu le sport avant l'été ! (15€ cotisation ALAG + 35€ pour le dernier trimestre)



Un Premier Marché de Noël Enchanté à Galfingue

La magie des fêtes a envahi le village de Galfingue lors de son tout premier marché de Noël, les 8 et 9 décembre derniers. À l'initiative de Sarah Witz, membre de l'ALAG, ce marché de Noël a été le fruit d'un effort collectif, réunissant les habitants de Galfingue pour célébrer ensemble la période des fêtes. De nombreux bénévoles ont également participé à cette grande organisation et nous les en remercions chaleureusement.

Le temps d'un week-end mémorable, la cour d'Armande et Maurice Fischesser a subi une métamorphose féerique, se transformant en un mini marché de Noël. Cette cour, habituellement tranquille, s'est révélée être un lieu magique pour déambuler parmi les chalets en bois et découvrir une sélection de produits artisanaux et de délices de saison.



Des artisans locaux ont exposé leur talent ainsi que des associations, offrant aux visiteurs l'opportunité d'acquérir des cadeaux faits à la main et de soutenir les associations locales. Ainsi, les visiteurs ont eu l'occasion d'admirer le travail remarquable de marqueterie de Maurice Fischesser. Petits et grands ont également pu découvrir une variété de produits artisanaux, comme les créations de Claude Walch ou les broderies de Delphine Keller, des délices culinaires avec les bredalas et les confitures maison de Françoise Hanser, et des idées cadeaux uniques comme Fine Fleur Magazine créé par Sarah et Johanna Witz.



Malgré les caprices de la météo, l'événement a rencontré un succès retentissant, attirant des visiteurs de tout le village et des environs ! Les visiteurs ont pu déguster un bon verre de vin chaud accompagné de bretzels tout en partageant un moment de convivialité. Les scouts étaient aussi présents pour servir du chocolat chaud ou des crêpes.



L'ALAG a également organisé des activités spéciales pour les plus jeunes, avec la visite tant attendue du Père Noël. Les enfants ont pu prendre des photos avec lui et recevoir des sucreries dans une roulotte qui a été spécialement décorée pour l'occasion.



L'esprit de Noël était palpable, et les sourires sur les visages des petits et grands témoignaient du succès de l'événement. La musique de Noël résonnait dans l'air, créant une atmosphère joyeuse, et de l'avis de tous, ce premier marché de Noël était une réussite. Il est clair que cette tradition festive est destinée à devenir un rendez-vous annuel incontournable.

Chers lecteurs et non-lecteurs,

L'ensemble des bénévoles vous souhaitent une très bonne année 2024.

Puisse une bonne santé vous permettre de profiter de chaque petit moment de bonheur seul ou partagé avec vos proches.

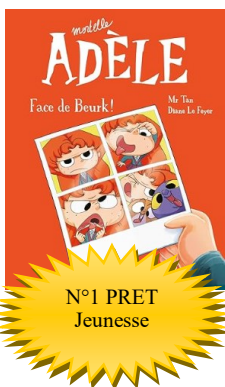
En 2023, la fréquentation de la bibliothèque est redevenue celle d'avant COVID : nous avons enregistré 460 visites pour emprunter ou rendre un livre. 1313 prêts ont été comptés et 12 nouveaux galfingois se sont inscrits dont 5 enfants.



Au 31 décembre, nous avons comptés dans nos rayons :

- 2825 livres (fond propres)
- 564 livres médiathèque
- Des revues : fine Fleurs, GEO, Sciences&Avenir, Historia...

Au total plus de 3000 ouvrages et revues disponibles !



Grâce à vos dons et aux achats, nous avons intégré 242 nouveaux livres dans nos rayons. Un grand MERCI à nos donateurs !

Durant l'année dernière, nous avons mis en place plusieurs actions : contes pour enfants tous les derniers samedis des petites vacances et le club lecture tous les derniers vendredis soirs du mois. L'été dernier, nous avons placé durant 1 mois des boîtes à livres éphémères (city park et terrain de pétanques). Nous allons continuer ces actions cette année.

Nous avons également participé à la kermesse de l'école et au marché aux puces : selon la disponibilité des bénévoles, nous reconduirons ces participations.

En cette année 2024, comme tous bons sportifs (intellectuels) que nous sommes, nous allons vivre avec vous les jeux olympiques, le nez dans un bouquin et les yeux sur un écran ou sur un terrain : « *Mens sana in corpore sano* » (un esprit sain dans un corps sain). N'hésitez pas à suivre nos actualités et nos partages (nous essayons de ne pas trop en abuser) sur facebook !

Un conte par trimestre

Réalisations des enfants



Club de lecture
de Galfingue

Chaque dernier vendredi du mois

BIBLIOTHÈQUE DE GALFINGUE

Prochaine réunion le
vendredi 23 février à 18h

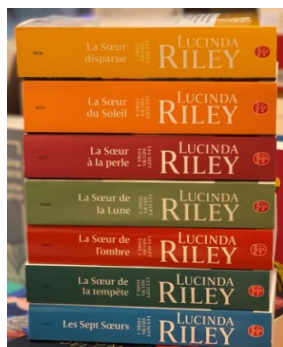
Rencontrons-nous autour d'une tasse de thé et de pâtisseries pour discuter de nos dernières lectures autour de la thématique

PASSION(S)

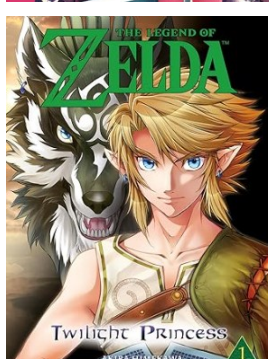
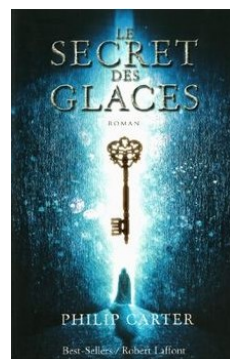
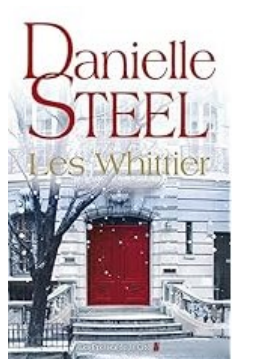
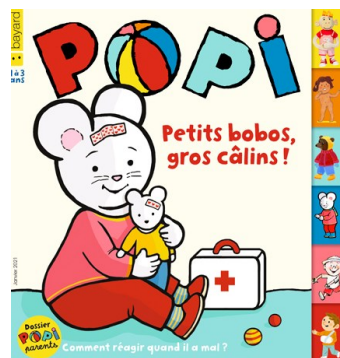


Quelques nouveautés dans nos rayons adultes

MERCI aux donatrices de nous avoir fourni la collection complète des 7 sœurs qui rencontre un franc succès partout dans le monde et dans notre bibliothèque !



Romans et albums enfants pour petits et grands



Bibliothèque de Galvingue,
11, rue du 25 Novembre (Bâtiment du périscolaire, 2^e étage, accessible par ascenseur)

Ouverture : Mardi et vendredi 16h à 18h, samedi de 11h à 12h (vacances : uniquement le vendredi). Fermé les jours fériés.

Tél : 03.67.26.04.56 (aux heures d'ouverture)

Mél : bibliotheque@galvingue.fr (24/24,7/7)

Facebook : @bibliothequegalvingue

Web : mabib.fr/Galvingue/

ALAG . . . SECTION MARCHÉ



Le Comité de la section Marche de l'ALAG vous souhaite une merveilleuse année 2024.

Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, pleine de paix, de sérénité, et de bonne santé, mais aussi pleine de moments forts et passionnants, de grandes joies et de bonnes surprises.

Il en faut peu pour être heureux. Un peu de volonté et hop en marche pour des balades entre amis sur les chemins de Galfingue. Venez nous rejoindre, une équipe formidable vous y attend.

44 adhérents à ce jour dont 10 membres qui animent la section. Maintenir la fréquence et la diversité des différences marches (douces, rapides, nordiques et randonnées), tel est l'objectif des membres de la section marche de l'ALAG.

ENVIE de bouger,,,
De vous faire du bien,,,

ENVIE de vous entraîner
en douceur,,,
De découvrir la nature,,,

ENVIE d'échanger, de
profiter d'une ambiance
conviviale,,,

**Alors, venez rejoindre la
SECTION MARCHÉ**

MARCHE RAPIDE

pour les sportifs en bonne
condition physique
les samedis ou dimanches (suivant
disponibilités) des semaines
impaires

Contact: Françoise 0633418751 et
Stéphane 0684883987

RANDONNÉES en MONTAGNE

pour les personnes en bonne condition physique
capables de marcher ~ 6h ~15km dénivelé ~ 700m
sur inscription programme à la journée
Contact: Philippe 0671288801

MARCHE DOUCE

pour les personnes qui souhaitent marcher
sans trop se presser
les mercredis des semaines paires
de 14h à 16h

Contact: Dominique 0608919003 et
Frédéric 0768382252

MARCHE NORDIQUE

pour les personnes actives et en
bonne santé
parcours ~ 8km
les vendredis de 9h à 11h
1 vendredi l'après-midi

Contact: Antoine 0623714714 et
Philippe 0671288801

MARCHE POPULAIRE

N'oubliez pas le rdv habituel
du jeudi de l'Ascension 9 mai



ALAG Section Marche 18 rue du Beaulieu 68990 GALFINGUE Contact: REDOUTÉ Dominique 0608919003 & BITSCHÉNE Françoise 0633418751

Si vous souhaitez proposer une activité, n'hésitez pas à nous contacter,,,

autres membres du comité: ABRAMATIC François-BURGER Stéphane- CHÉRAY Philippe- DA SILVA Antonio- HANSER Françoise -NAPOLI Antoine- RENAUD Frédéric-WACH Claude



ALAG ... SECTION MARCHÉ

Nos activités 2023/2024

- **Le groupe marche douce du mercredi**, animé par Frédéric RENAUD et Dominique RE-DOUTE s'est retrouvé tous les mercredis des semaines paires

- **Le groupe Marche Nordique**, animé par Philippe CHÉRAY et Antoine NAPOLI compte cette saison 17 participants assidus qui ont plaisir chaque vendredi à se retrouver. Ce rendez-vous sportif hebdomadaire est très vite devenu pas que de la marche... La convivialité du groupe a été un excellent stimulant !

Quelles pourraient être les 10 bonnes raisons de se retrouver pour ce petit groupe d'amis marcheurs ? Marcher pour le plaisir, pour la santé, pour se donner de l'entrain mais aussi pour apprendre à s'adapter au besoin, au rythme et à l'envie de chacun. Pour le plaisir d'être ensemble, toujours dans la bonne humeur. Pour découvrir et échanger. Pour discuter et rigoler... Nous avons profité d'une belle arrière-saison, puis une météo chaotique nous a contraints à limiter les sorties dans les environs. Mais nous avons pu organiser quelques rendez-vous festifs qui ont agrémenté ce début de saison. La marche de 16km à la journée jusqu'à Ammertzwiller pour partager un excellent repas carpes frites a été un succès. Et pour clore le trimestre, le clin d'œil au St Nicolas organisé chez Maurice autour d'un goûter amélioré : manna-las, chocolat chaud, baguettes viennoises et vin chaud.

Merci à tous les marcheurs pour leur fidélité et leur investissement.

Nous attendons avec impatience le retour d'Antoine. Sa verve légendaire et son humour nous manquent et nous espérons que les beaux jours annonceront pour lui la reprise.



- **Le groupe marche rapide**, animé par Françoise BITSCHÉNÉ et Stéphane BURGER, parcourt 8 à 10km dans Galvingue et ses alentours le samedi après-midi ou le dimanche matin suivant les disponibilités.



ALAG . . . SECTION MARCHÉ



- 18 mai : Marche populaire de l'ascension 2023

Beau succès de cet évènement ! 1050 Marcheurs !

Météo favorable, nombreux bénévoles enthousiastes, équipe organisatrice au top
Encore merci à tous

- 27 mai : Une partie des adhérents de la section Marche a participé à la sortie organisée par le Moulin Nature de Lutterbach avec la collaboration de la M2A

- 21 juillet : Pique-nique du groupe marche nordique à l'étang Riedweiher

- 29 août : Soirée des inscriptions aux activités de l'ALAG pour la saison 2023/2024 : **44 adhésions à la section Marche**

- 29 septembre : Pot de remerciement aux bénévoles ayant participé à l'organisation de la MP 2023

- 12 janvier 2024 : La section Marche ALAG a invité tous ses adhérents à partager la galette des Rois : une bonne quarantaine de marcheurs ont tiré les rois



En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver, tous les membres de la section Marche vous réitèrent leurs meilleurs vœux pour cette année 2024

Merci de nous communiquer vos avis et suggestions pour les différentes activités que nous proposons



Section don du sang

DON DU SANG INTERCOMMUNAL GALFINGUE-HEIMSBRUNN-MORSCHWILLER LE BAS

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024, la santé et que tous vos projets se réalisent.

Je tiens à remercier la commune pour son soutien et la mise à disposition de la salle polyvalente.



Je remercie toute l'équipe de bénévoles pour la préparation de la collation et du service. Pour ma première organisation, nous avons enregistré 56 donneurs dont 9 premiers dons qui ont reçu un souvenir fabriqué par mes soins.



Je vous donne déjà rendez-vous le **jeudi 28 novembre 2024**. Vous avez la possibilité de faire un don pour sauver une vie ou aider la recherche et surtout... de passer un moment très convivial.

Christian MOSSER, responsable des dons du sang à Galfingue

Univers & Passions

3 rue d'Illfurth
68990 GALFINGUE



UNIVERS & PASSIONS MF

Journée du patrimoine rural de Galfingue 16 septembre 2023

Etant donné le succès de la journée, l'association envisage de reconduire la visite du musée lors de la prochaine journée du patrimoine rural 2024 afin de faire découvrir l'univers de ma ferme



Accueil du 1^{er} marché de Noël Galfingue 8 & 9 décembre 2023

Univers & Passions s'est associée à l'ALAG pour participer à 2 belles journées pour le 1er Marché de Noël de Galfingue



Maurice Fischesser
3 rue d'Illfurth 68990 Galfingue
03.89.81.90.20



Bilan 2023

En 2023, les sapeurs-pompiers de Galfingue c'est :

- 30 interventions
- 21 sessions de formation
- 204 heures de formation
- 8 sapeurs-pompiers et 1 infirmière sapeur-pompier



Nouveau de chef de corps

L'adjudant-chef Ludovic EGLIN, chef de corps adjoint depuis 2014, et chef de corps depuis septembre 2022, a cessé sa fonction le 31 octobre 2023, son activité professionnelle ne lui permettant plus de l'assurer de manière optimale. Il reste néanmoins engagé dans le corps.



Le sergent-chef Sébastien DUPONT, engagé dans le corps depuis 2017, est le nouveau chef de corps depuis le 1er novembre 2023. Nous le félicitons et lui souhaitons bon courage dans sa nouvelle fonction.

Honorariat

En septembre 2022, à l'âge de 55 ans, l'adjudante-chef Joëlle KIEFER a fait valoir son droit à la retraite de sa carrière de sapeur-pompier volontaire, ayant eu l'âge requis. Après 27 années d'engagement, dont 17 années en qualité de cheffe de corps, elle a été nommée au grade de lieutenant honoraire, sur proposition de M. Le Maire, Christophe BITSCHENE.

A toi Joëlle,

Toi qui t'es battue sans cesse pour la survie du corps de première intervention,

Toi qui n'as jamais compté tes heures pour le corps, pour l'amicale et pour nous accompagner dans nos carrières,

Toi qui voulais toujours être présente, aux manifestations, aux formations et à tes très nombreuses interventions dans la commune,

Toi chez qui on savait qu'on aurait une réponse, un conseil et une aide,

Toi avec qui on a partagé beaucoup de moments de convivialité, tout comme les plus difficiles,

Toi qui a toujours voulu être avec nous, à mener l'ensemble du corps et l'amicale vers le haut,

Toi qui savais rester humble, à l'écoute, humaine et serviable,

Toi qui voulais sans cesse rester à niveau en intervention,

Toi qui savais cadrer quand il le fallait,

Toi qu'on appelait cheffe, Joëlle ou Jo

Et pour bien d'autres choses, mais la place n'est pas suffisante,

Nous te disons **MERCI**.

Nous te souhaitons une bonne retraite, incontestablement méritée.

A bientôt Jo'



Elsasser'Fascht

Chers habitants de GALFINGUE,

En ce début d'année, l'association Elsasser fascht vous souhaite à tous nos Meilleurs Vœux de Santé, de Joie et de Bonheur.

L'association remercie le Maire, les habitants, les employés communaux, les pompiers, ainsi que tous ceux qui ont été présents au traditionnel "BÛCHER".

Que cette nouvelle année soit un tournant pour prendre de bonnes et nouvelles résolutions et un pas vers la réalisation de tous vos rêves.

Encore une fois, merci de votre confiance et votre soutien.

Tous les membres de l'association Elsasser fascht



Amicale des Sapeurs Pompiers

L'ensemble de l'amicale ainsi que le corps des sapeurs-pompiers vous souhaitent une très belle année 2024.

Notre traditionnel marché aux puces en collaboration avec l'Elsasser-Fascht a été une franche réussite, en partie grâce à une belle météo. Merci à tous les participants et chineurs, qui ont contribué à rendre cette journée agréable et conviviale.

Cette manifestation est aussi un moment qui nous permet de nous retrouver autour d'un verre, pour discuter des vieux souvenirs avec des personnes qu'on ne croise qu'à ce moment-là, rencontrer les nouveaux arrivants, prendre simplement le temps ...

2023 a été clôturée avec succès par notre traditionnelle vente de calendrier. Merci à tous pour votre accueil chaleureux !

Cordialement,

L'amicale des Sapeurs-Pompiers

08-12
MAI
2024

8 - 12 MAI 2024
CHAMPIONNATS
DE FRANCE

DE L'AVENIR
CYCLISME SUR ROUTE

— ALTKIRCH
COMCOM SUNDGAU



DEVENEZ
BÉNÉVOLES !

PARTICIPEZ ACTIVEMENT À CES
CHAMPIONNATS

POUR CELA RIEN DE PLUS SIMPLE

FLASHEZ LE QR CODE
ET INSCRIVEZ-VOUS





2024 • COLLECTE DES DÉCHETS

JANVIER		FÉVRIER		MARS		DÉCHETS MÉNAGERS BAC MARRON		AVRIL		MAI		JUIN	
1 L	Jour de l'an	1 J		1 V			APRÈS-MIDI	1 L	Pâques	1 M	Fête du travail	1 S	
2 M		2 V		2 S				2 M		2 J		2 D	
3 M		3 S		3 D			DÉCHETS RECYCLABLES BAC OU SAC JAUNE	3 M		3 V		3 L	
4 J		4 D		4 L			MATIN	4 J		4 S		4 M	
5 V		5 L		5 M			ENCOMBRANTS	5 V		5 D		5 M	
6 S		6 M		6 M			MATIN	6 S		6 L		6 J	
7 D		7 M		7 J			Sur simple appel au	7 D		7 M		7 V	
8 L		8 J		8 V			N°Vert m2A 0 800 002 914	8 L		8 M	Victoire 1945	8 S	
9 M		9 V		9 S			au plus tard 3 jours avant la collecte	9 M		9 J	Ascension	9 D	
10 M		10 S		10 D				10 M		10 V		10 L	
11 J		11 D		11 L				11 J		11 S		11 M	
12 V		12 L		12 M				12 V		12 D		12 M	
13 S		13 M		13 M				13 S		13 L		13 J	
14 D		14 M		14 J				14 D		14 M		14 V	
15 L		15 J		15 V				15 L		15 M		15 S	
16 M		16 V		16 S				16 M		16 J		16 D	
17 M		17 S		17 D				17 M		17 V		17 L	
18 J		18 D		18 L				18 J		18 S		18 M	
19 V		19 L		19 M				19 V		19 D		19 M	
20 S		20 M		20 M				20 S		20 L	Pentecôte	20 J	
21 D		21 M		21 J				21 D		21 M		21 V	
22 L		22 J		22 V				22 L		22 M		22 S	
23 M		23 V		23 S				23 M		23 J		23 D	
24 M		24 S		24 D				24 M		24 V		24 L	
25 J		25 D		25 L				25 J		25 S		25 M	
26 V		26 L		26 M				26 V		26 D		26 M	
27 S		27 M		27 M				27 S		27 L		27 J	
28 D		28 M		28 J				28 D		28 M		28 V	
29 L		29 J		29 V				29 L		29 M		29 S	
30 M				30 S				30 M		30 J		30 D	
31 M				31 D						31 V			

**FLASHEZ
POUR TOUTES
LES INFOS
RELATIVES À
VOTRE COLLECTE**



La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.



2024 • COLLECTE DES DÉCHETS

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		-m2A C'EST QUOI?		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1 L		1 J		1 D			VIDÉO COLLECTE DES DÉCHETS	1 M		1 V	Toussaint	1 D	
2 M		2 V		2 L				2 M		2 S		2 L	
3 M		3 S		3 M				3 J		3 D		3 M	
4 J		4 D		4 M				4 V		4 L		4 M	
5 V		5 L		5 J				5 S		5 M		5 J	
6 S		6 M		6 V				6 D		6 M		6 V	
7 D		7 M		7 S				7 L		7 J		7 S	
8 L		8 J		8 D				8 M		8 V		8 D	
9 M		9 V		9 L				9 M		9 S		9 L	
10 M		10 S		10 M				10 J		10 D		10 M	
11 J		11 D		11 M				11 V		11 L	Armistice	11 M	
12 V		12 L		12 J				12 S		12 M		12 J	
13 S		13 M		13 V				13 D		13 M		13 V	
14 D	Fête nationale	14 M		14 S				14 L		14 J		14 S	
15 L		15 J	Assomption	15 D				15 M		15 V		15 D	
16 M		16 V		16 L				16 M		16 S		16 L	
17 M		17 S		17 M				17 J		17 D		17 M	
18 J		18 D		18 M				18 V		18 L		18 M	
19 V		19 L		19 J				19 S		19 M		19 J	
20 S		20 M		20 V				20 D		20 M		20 V	
21 D		21 M		21 S				21 L		21 J		21 S	
22 L		22 J		22 D				22 M		22 V		22 D	
23 M		23 V		23 L				23 M		23 S		23 L	
24 M		24 S		24 M				24 J		24 D		24 M	
25 J		25 D		25 M				25 V		25 L		25 M	
26 V		26 L		26 J				26 S		26 M		26 J	Noël
27 S		27 M		27 V				27 D		27 M		27 V	Saint-Étienne
28 D		28 M		28 S				28 L		28 J		28 S	
29 L		29 J		29 D				29 M		29 V		29 D	
30 M		30 V		30 L				30 M		30 S		30 L	
31 M		31 S						31 J				31 M	



**DES QUESTIONS
SUR LA COLLECTE ?**

N°Vert m2A 0 800 318 122



La collecte peut-être décalée de quelques heures dans la journée en cas de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Par mesure d'hygiène, merci de placer les ordures ménagères dans un sac fermé avant de les déposer dans le bac.

